Miser sur l’électrification c’est assurer notre souveraineté

Commentaires d’Équiterre dans le cadre des consultations publiques sur la Stratégie nationale d’électrification.

29 juillet 2026



Équiterre

À propos d’Équiterre.

Équiterre contribue depuis 1993 à l’émergence de solutions sur le terrain, à la transformation des normes sociales et à l’adoption de politiques publiques par des projets d'éducation, de sensibilisation, de recherche, d'accompagnement et de mobilisation. Nous avons pour mission de concrétiser de nouvelles façons de se nourrir, produire, consommer et se déplacer qui sont sobres en carbone, compatibles avec les écosystèmes et la justice sociale.

CONTRIBUTIONS
Charles-Édouard Têtu, Analyste politique - Climat, rédaction
Marc-André Viau, Directeur des relations gouvernementales, Révision

Commentaires généraux

Il est faux de croire que nous n'avons aucun contrôle sur les crises géopolitiques et leurs impacts socio-économiques. S'il est vrai que le paradigme change, il est aussi impératif pour les gouvernements de s'adapter. Équiterre est d'avis que l'adoption d'une stratégie nationale d'électrification représente une opportunité pour le Canada d'assurer sa souveraineté et de répondre à ses objectifs climatiques tout en assurant une croissance économique locale.

Si nous sommes d'accord sur le fond, qu'il est nécessaire d'électrifier massivement notre économie d'ici 2050, là où nous partageons des divergences avec la stratégie du gouvernement repose notamment sur les objectifs de la stratégie, l'usage prévu de l'énergie produite ainsi que l'absence d'une sortie des énergies fossiles.

Équiterre souhaite aussi soulever ses inquiétudes quant au contexte dans lequel s'inscrit la stratégie nationale d'électrification du gouvernement. L'annonce de ces consultations s'est effectuée dans une période où en moins de trois semaines, un document de consultation sur un éventuel projet de loi visant à affaiblir considérablement et durablement lois environnementales du pays au nom de l'efficacité bureaucratique, le lancement d'un éventuel projet d'oléoduc financé par les contribuables canadiens pour enrichir les pétrolières étrangères opérant en Alberta en échange d'un affaiblissement de la tarification du carbone au pays ainsi que l'autorisation de pesticides préalablement interdits, mais dont les risques sont jugés dangereux pour l'environnement et la santé via la loi C-30.

Les reculs environnementaux du gouvernement sont non négligeables et nous éloignent de plus en plus de la fenêtre de réchauffement de 1,5 °C. La stratégie nationale d'électrification, par certains critères d'élaboration, ne permet pas non plus d'approcher le Canada de ses objectifs. Il est urgent d'électrifier massivement les usages au Canada, mais l'objectif du gouvernement ne réside ni dans la décarbonation ni dans l'affranchissement de notre dépendance coûteuse aux énergies fossiles. Le gouvernement propose d'électrifier son réseau énergétique non pas dans un objectif climatique, comme le proposait auparavant le *Règlement sur l'électricité propre*, mais plutôt pour justifier une croissance de son industrie et promouvoir les investissements étrangers au Canada pour le déploiement de centres de données énergivores sur son territoire.

Pour Équiterre, la stratégie nationale d'électrification devrait reposer sur les principes d'une saine gouvernance énergétique, sur les concepts de sobriété et d'efficacité énergétique, ainsi que la production exclusive d'électricité issue de sources renouvelables.

À quoi devrait servir notre électricité ?

Selon Équiterre, la stratégie nationale d'électrification devrait d'abord et avant tout avoir comme objectif de décarboner l'économie canadienne d'ici 2050 dans le but de respecter les engagements climatiques du pays. D'une part, la stratégie serait guidée par un objectif chiffré, quantifiable et ajustable en fonction de la performance des programmes et projets. D'autre part, cela aurait pour effet d'encadrer les mesures et politiques relatives à la stratégie dans une approche de transition énergétique, abordant ainsi les enjeux de justice environnementale, d'abordabilité, de développement économique et de résilience.

En date d'avril 2026, le Canada rapportait avoir réduit de 10 % ses émissions de GES par rapport aux niveaux de 2005[1]. Si le gouvernement a conservé sa cible de -40 à -45 % de réduction d'ici 2035 pour ensuite atteindre la carboneutralité d'ici 2050, notons que le premier ministre a tout de même remis en question la pertinence de ces cibles en énonçant qu'elles représentent des barrières aux investissements et au développement économique.

Adopter une approche s'appuyant sur la saine gouvernance permettrait la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'électrification permettant de répondre aux visées économiques du gouvernement tout en atteignant les cibles de réduction de GES.

Nous considérons qu'une saine gouvernance s'appuie sur ces éléments:

- Des politiques fondées sur la science
- L'adoption et la mise en œuvre de politiques publiques en collaboration avec toutes les parties prenantes
- L'évaluation de chaque décision réglementaire, législative et financière sous la loupe de la carboneutralité
- La dépolitisation et l'indépendance décisionnelle quant à la gestion des profits tirés des programmes et règlements de lutte contre les changements climatiques
- Favoriser une approche de développement énergétique et économique favorisant la sobriété, l'efficacité puis ensuite le développement responsable

[1] ECCC, *Émissions de gaz à effet de serre,* avril 2026, url

1.1 Planifier les usages énergétiques
L'importance accordée à la carboneutralité ici est essentielle. Selon l'approche proposée par le gouvernement, le besoin de doubler la capacité de production électrique au pays d'ici 2050 découle d'abord d'un objectif de développement à outrance d'industries énergivores.

Il s'agit d'un problème majeur pour Équiterre. Doubler la capacité de la production d'électricité, même s'il s'agit d'énergies de sources renouvelables, implique tout de même des enjeux majeurs d'acceptabilité sociale, des impacts environnementaux non négligeables sur notre territoire biophysique ainsi que des répercussions sur l'abordabilité, notamment pour les ménages en situation de précarité énergétique. **C'est pourquoi nous recommandons d'abord au gouvernement, dans une approche de saine gouvernance, d'adopter une politique industrielle carboneutre.**

Doubler la production d'électricité pour favoriser le déploiement de centres de données à travers le pays ne s'inscrit ni dans l'intérêt national ni dans une approche de saine gouvernance et de planification des usages. La priorité du développement d'un massif réseau d'infrastructures énergétiques devrait servir à l'électrification des usages - non pas à permettre la construction de centres de données ne créant aucune richesse et qui peuvent, dans certains cas, consommer la puissance nécessaire à alimenter 800 000 maisons et qui sont excessivement dommageables pour l'environnement.

À cet effet, nous recommandons au gouvernement du Canada de constituer une méthodologie claire quant aux processus d'allocation d'investissements et de favoriser les projets et entreprises s'inscrivant dans la décarbonation de l'économie et respectent des critères relatifs à la justice climatique et l'efficacité énergétique ainsi que les mesures relatives au respect des lois et règlements relatifs aux impacts environnementaux[2].

La réponse du Canada à la crise énergétique et économique ne doit pas non plus être portée par les ménages canadiens, qui dans une politique industrielle mal planifiée, pourrait faire les frais de tarifs de consommation plus élevés au profit des entreprises et industries courtisées par les gouvernements pour assurer leur production et leurs affaires en territoire canadien. L'électrification doit réduire le fardeau économique lié aux dépenses énergétiques en remplaçant les frais de

[2] À titre de référence, Équiterre propose des exemples de critères de sélection de projets industriels au Québec permettant au gouvernement de sélectionner des projets compatibles avec les limites des ressources énergétiques disponibles, la création de richesse collective et compatibles avec les objectifs de carboneutralité du Québec. Voir pages 91-92.

consommation faramineux et imprévisibles liés aux énergies fossiles et non pas passer la facture de la décarbonation des industries aux familles.

Adopter une politique industrielle carboneutre
• Constituer une méthodologie claire quant aux processus d'investissements de fonds publics favorisant l'attribution de financement direct et indirect de fonds publics vers des projets s'inscrivant dans la décarbonation de l'économie • Cesser le financement public indirect ou direct de tout projet d'interconnexion ou de développement d'infrastructure énergétique d'origine fossile au pays. • Rendre conditionnel le financement public direct et indirect de tout projet d'interconnexion ou de développement d'infrastructure énergétique renouvelable au pays, à l'adoption d'une planification intégrée de ressources énergétiques par les provinces et leurs distributeurs. • Inclure, dans les procédures d'évaluations environnementales uniques négociées avec les provinces, la nécessité de produire des études d'impacts de hausse des tarifs d'électricité subies par les Canadien(e)s pour tout nouveau projet industriel majeur élaboré sur leur territoire. • Garantir la stabilité des marchés et des investissements en adoptant des directives claires d'investissement assurant la prévisibilité pour les investisseurs en établissant une feuille de route de sortie des énergies fossiles

1.2 Faire mieux avec moins - l'importance de la sobriété et de l'efficacité énergétique

Nous reconnaissons la volonté du gouvernement de souligner l'importance que devront jouer les mesures d'efficacité énergétique dans la mise en œuvre de la stratégie nationale d'électrification. Toutefois, Équiterre souhaite rappeler au gouvernement qu'il a un rôle majeur à jouer dans l'adoption de mesures relatives à l'efficacité énergétique, que la gestion de la consommation ne doit pas reposer entièrement sur les consommateurs et qu'il est essentiel de **réduire la demande à la source** avant même d'optimiser la consommation.

En 2022, le GIEC définit la sobriété comme: « un ensemble de mesures et de pratiques quotidiennes qui permettent d'éviter la demande d'énergie, de matériaux, de terres et d'eau tout en assurant le bien-être de tous dans le respect des limites planétaires »[3] . Il estime que les politiques de sobriété qui réduisent la demande en énergie et en matériaux peuvent contribuer à 10 % des réductions d'émissions de GES mondiales dans les bâtiments d'ici 2050.

Une stratégie nationale d'électrification misant sur la sobriété énergétique pourrait répondre en partie au manque d'électricité et de puissance prévu. Une séquence de priorisation élaborée ainsi - sobriété, efficacité puis production d'énergie - permettrait de réduire la pression de la demande énergétique tout en limitant le besoin d'intégrer de nouvelles sources d'approvisionnement au réseau, et réduirait donc ainsi les dommages engendrés par la construction de nouvelles infrastructures sur le territoire en plus de réduire les coûts liés à la construction de réseaux et interconnexions.

Considérant les impacts sociaux, environnementaux et économiques liés à la construction de nouvelles infrastructures, Équiterre souhaite aussi rappeler sa vive opposition à toute forme de déréglementation ou recul législatif en matière de climat annoncé par le gouvernement. La stratégie nationale comporte un passage rappelant les visées du gouvernement de supprimer l'ensemble de ses lois et cadres réglementaires liés à la protection de l'environnement au nom de la célérité et l'efficacité. À cet effet, nous insérons brièvement ici un rappel de nos commentaires émis au gouvernement dans le cadre des consultations pour entreprendre des changements législatifs pour faciliter la réalisation de grands projets au Canada:

- Toute forme d'évaluation et de consultation précipitée sera inévitablement remise en question devant la cour par des groupes et communautés touchées;

- Même si l'infrastructure liée aux énergies renouvelables contribue à la décarbonation de l'économie canadienne, le gouvernement tente ultimement de répondre aux désirs et demandes de l'industrie plutôt qu'au bien-être et la santé de sa population.

De plus, Équiterre rappelle au gouvernement que si un tel besoin d'efficacité et de rapidité est nécessaire dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale d'électrification, une solution existe qui permettrait de respecter le cadre réglementaire environnemental du pays tout en ne mettant pas en péril

[3] Traduction libre ; GIEC (2022), Mitigation of climate change - Summary for Policymakers, URL

des espèces animales et végétales : mettre à jour le Règlement sur l'électricité propre.

S'inscrivant dans la logique présentée ci-haut de politique industrielle carboneutre, une stratégie d'électrification basée sur la sobriété énergétique demande une réorganisation majeure et organisée de nos choix collectifs. Nous devons d'abord nous questionner collectivement sur nos habitudes de consommation et sur nos besoins. Une économie carboneutre affranchie des énergies fossiles résulte d'une modification des rapports que nous entretenons avec notre environnement, comment nous habitons le territoire, notre travail, comment nous cultivons nos ressources alimentaires, ce qu'on mange, comment nous nous déplaçons ainsi que notre production et consommation de biens et services. Ces transformations sont à la fois normatives et systémiques et ne peuvent qu'être déployées par une institution collective aussi influente et capable que l'État.

La nuance entre sobriété et efficacité est importante. La sobriété vise la modification de comportements et de réduction de la demande à la source, alors que les mesures d'efficacité visent plutôt à maximiser un rendement énergétique, un utilisant un minimum d'énergie s'appuyant sur des technologies. Si ces deux concepts ne sont pas interchangeables, ils sont toutefois complémentaires et devraient être reconnus comme des sources d'énergie à part entière par le gouvernement. À titre d'exemple, Hydro-Québec estime que des mesures relatives à la sobriété énergétique pourraient représenter un gain de 7 à 9 TWh additionnels à sa capacité d'ici 2030, soit la consommation annuelle moyenne de 700 000 ménages québécois[4].

Intégrer le concept de sobriété énergétique comme source d'énergie
• Toute entente de financement direct et indirect de fonds fédéraux est conditionnelle à l'intégration d'une approche de planification provinciale des besoins énergétiques selon la séquence suivante - sobriété, efficacité et énergies renouvelables; • Analyser le potentiel d'augmentation de la capacité énergétique du Canada à la suite de l'implantation de mesures de sobriété ambitieuses et à grande échelle; • Ajouter des critères préférentiels liés à la réfraction et l'entretien d'infrastructures existantes de production et la distribution d'électricité

[4] Hydro-Québec, *Vers un Québec décarboné et prospère : Plan d'action 2035,* p.27, url

dans l'évaluation de projets admissibles au financement de la Banque Canadienne d'infrastructure

- Miser sur l'exemplarité de l'État et mettre en place des mesures de sobriété pour les organismes publics et parapublics;

- Mettre à jour le programme Maisons Canada pour inclure la sobriété comme critère d'évaluation des projets en valorisant les conceptions architecturales et urbanistiques qui réduisent les besoins énergétiques à la source (compacité, orientation, mutualisation des espaces, pluralité des usages);

- Intégrer un volet lié aux pratiques d'aménagement durable du territoire en partenariat avec les municipalités canadiennes dans l'élaboration de projets liés à Maisons Canada;

- Mener ou appuyer des campagnes et des activités d'éducation et d'information sur la sobriété et l'efficacité énergétiques.

1.2.1 Gestion de la demande et efficacité énergétique

Pour Équiterre, la base de la nouvelle stratégie nationale d'électrification devrait reposer sur la transformation des normes sociales et le rapport entretenu par le collectif envers sa consommation et l'utilisation de ses ressources et ses espaces. Une telle approche normative est cependant complexe, difficilement mesurable et a ses limites. Nous sommes conscients que l'électrification de l'économie vers la carboneutralité implique nécessairement des choix, et que parmi eux **la saine gestion des ressources doit aussi en faire partie.**

Construire de nouvelles infrastructures coûte excessivement cher, et le gouvernement en est conscient. Il est estimé qu'un réseau d'interconnexions provinciales est-ouest opérationnel pour 2035 pourrait coûter environ 31 milliards de dollars, et que des investissements allant jusqu'à 400 milliards dans les réseaux électriques pourraient être nécessaires pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050[5]. La stratégie nationale calcule quant à elle des investissements pouvant atteindre jusqu'à 1000 milliards de dollars selon les modélisations qu'elle présente. Face à l'inévitable hausse de la demande, et donc des coûts, **des mesures d'efficacité énergétique représentent des opportunités pour réduire**

[5] Robin Sommerville, *Economic impact of a national east-west electricity transmission system,* Fondation David-Suzuki, juin 2026, url

les coûts d'opérationnalisation et de distribution pour les distributeurs tout en réduisant le fardeau tarifaire des consommateurs.

La crise énergétique et l'atteinte des cibles de réduction des GES sont intimement liées à la capacité de réduire notre demande énergétique tout en rendant notre consommation plus efficace. Si le concept de sobriété énergétique est à privilégier dans l'approche de la descente énergétique, une politique énergétique misant sur l'efficacité énergétique peut être porteuse de création d'emplois, de développement économique, de décarbonatation et de résilience. Consommer mieux est un moyen tacite de réduire la facture énergétique des Canadien(ne)s tout en réduisant la pression sur nos infrastructures énergétiques.

Selon Efficiency Canada, les deux tiers des bâtiments et logements du pays ont été bâtis avant 2000. La stratégie de logement du gouvernement qui souhaite répondre aux multiples crises (logement, coût de la vie, énergie), se doit d'introduire et financer adéquatement un programme / penchant destiné aux rénovations écoénergétiques dans son programme *Bâtir maisons Canada*. Les membres de la *Green budget coalition,* dont Équiterre est membre, rappellent de leur côté que ce sont plus de 600 000 logements et 70 millions de mètres carrés d'espaces commerciaux qui devront être rénovés et décarbonés chaque année d'ici 2040 si nous souhaitons collectivement atteindre la carboneutralité[6]. Toujours selon les auteurs de ce rapport : « Les rénovations ouvrent la porte à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à l'utilisation de ressources énergétiques « fabriquées au Canada », comme celles axées sur la demande (panneaux solaires sur les toits, stockage par batterie ou décalage de la consommation vers les périodes de moindre demande). Les investissements dans l'efficacité énergétique et les ressources axées sur la demande créent des emplois locaux à long terme, attirent des capitaux vers les industries d'avenir et contribuent à faire progresser nos objectifs économiques et climatiques.[7] »

Concrètement, des technologies et moyens existent déjà pour décarboner notre parc immobilier au Canada tout en réduisant les coûts et la consommation énergétique : l'installation de thermopompes ainsi que des systèmes combinant les accumulateurs thermiques aux thermopompes. D'une part, les thermopompes réduisent la demande énergétique en s'alimentant en partie de la chaleur provenant de l'extérieur des bâtiments, de l'autre, les accumulateurs thermiques permettent une accumulation de chaleur en période de faible

[6] Green Budget Coalition, « Logements résilients aux changements climatiques », dans *Recommandations relatives au budget de 2025 et au budget de 2026,* 2026, p.13, url

[7] *Ibid*

demande et une distribution de celle-ci durant les périodes de pointe[8]. Ces deux technologies, en plus d'améliorer l'efficacité énergétique de nos bâtiments, permettent aussi d'éviter les nouveaux raccordements de gaz naturel et permettent donc d'éviter les verrouillages énergétiques.

Économiquement, l'efficacité énergétique représente l'avenue la plus réaliste et la plus adéquate pour à la fois créer de l'emploi, réduire nos émissions de gaz à effet de serre tout en répondant aux objectifs d'accroissement du PIB. Selon les estimations d'Hydro-Québec, l'efficacité énergétique doit être perçue comme une source d'énergie disponible, mais à trois fois moins le prix que tout autre approvisionnement[9]. De plus, selon la société d'État, son investissement initial de 10 milliards de dollars en matière d'efficacité créerait minimalement 5000 emplois[10].

Dans le cadre des consultations publiques tenues à l'automne 2025 concernant le programme *Maisons Canada,* Équiterre, en tant que membre de la coalition *Sortons-le-gaz*, a émis plusieurs recommandations quant à l'intégration des mesures d'écohabitation et d'efficacité énergétique dans la mise en œuvre du programme

Mesures et programmes d'efficacité énergétique
En plus d'appuyer les différentes mesures relatives à l'efficacité présentées par le gouvernement dans le document de consultation, Équiterre propose aussi ces bonifications : • *Mettre à jour le programme Maisons Canada pour y intégrer ces propositions en s'inspirant du programme d'efficacité présenté par Hydro-Québec*:   ○ viser le niveau le plus élevé du Code national du bâtiment et du Code national de l'énergie pour les bâtiments; mesurer et signaler les émissions intrinsèques; et privilégier des fabrications issues du catalogue de conception de logements qui intègrent des évaluations des risques climatiques et les principes de conception à émissions nettes nulles.

[8] Institut de l'énergie Trottier (2022), Plan pour la carboneutralité au Québec Trajectoires 2050 et propositions d'actions à court terme, p. vi et p. xvii, url
[9] Hydro-Québec, *Hydro-Québec déploie la trajectoire d'efficacité énergétique la plus ambitieuse de son histoire,* 2025, url
[10] *Ibid*

    - Établir comme critère d'admissibilité la mise en place exclusive de solutions de chauffage et de climatisation électriques, telles que les thermopompes à haute efficacité et les accumulateurs de chaleur.

    - Intégrer des exigences minimales d'efficacité énergétique, de résilience climatique et de performance de l'enveloppe dans tous les projets admissibles.

    - Prioriser les technologies qui réduisent la facture énergétique à long terme, notamment les thermopompes et systèmes de gestion intelligente de l'énergie.

- Maintenir et bonifier les programmes existants favorisant l'installation d'équipements efficaces (Programme canadien pour des maisons abordables plus vertes, qui devrait inclure le Programme pour la conversion abordable du mazout à la thermopompe, l'Initiative d'accélération des rénovations majeures, l'Initiative d'accélération des rénovations majeures, Programme pilote pour des quartiers plus verts)

- Offrir un programme fédéral d'égalisation du financement pour toute mesure provinciale relative à la gestion de la demande et le déploiement de solutions visant l'efficacité et la réduction du gaspillage énergétique (via des crédits d'impôt ou du financement direct d'initiatives)

Équiterre souhaite aussi appuyer les recommandations en matière d'efficacité effectuées par nos partenaires de Pembina Institute et de Efficiency Canada.

1.3 Un bouquet énergétique entièrement renouvelable

Finalement, nous réitérons que la stratégie nationale d'électrification doit s'appuyer sur les principes de saine gouvernance où l'électrification sert à la décarbonation et favoriser la sobriété ainsi que l'efficacité énergétique par rapport à la production. Toutefois, nous sommes conscients que l'atteinte des objectifs climatiques du Canada ainsi que la transition énergétique vers une économie carboneutre nécessitera la construction de nouvelles infrastructures ainsi qu'une hausse de l'offre énergétique. À cet effet, si le gouvernement souhaite aller de l'avant avec un objectif de doubler sa capacité électrique d'ici 2050, **nous recommandons que la stratégie et le financement y étant lié excluent toute forme d'électricité de source fossile.** Nous nous opposons fortement à toute volonté du gouvernement du Canada d'intégrer, dans sa

planification énergétique, de maintenir son réseau de production et de distribution gazier.

Il n'existe aucun monde dans lequel il est possible de « verdir » l'industrie du gaz naturel fossile. Que ce soit en faisant croire que le gaz produit ici soit plus « propre » qu'ailleurs ou en faisant appel à des technologies comme la capture et séquestration du carbone. Nous sommes excessivement critiques de la planification en approvisionnement que le Canada dessine à l'horizon de son objectif d'électrification. D'autant plus que nous savons maintenant que le développement d'un vaste réseau de centres de données et d'une stratégie d'intelligence artificielle servirait à trouver des « débouchés » pour le gaz naturel canadien, qui bientôt verra sa demande chuter.

Considérant l'intérêt que porte le gouvernement pour le projet *Pathways Alliance* et le partenariat « nécessaire » qu'il y voit pour « verdir » sa production d'énergies fossiles, nous souhaitons réitérer notre position historique sur le sujet. Nous maintenons que son rôle doit être très limité[11], ne devrait jamais servir d'excuse ou prétexte pour maintenir notre dépendance collective aux énergies fossiles par la création de verrouillages énergétiques et que le développement de telles technologies, qui n'ont toujours pas fait leurs preuves quant à leur efficacité et ne devrait surtout jamais être financé directement par des fonds publics ou indirectement par des incitatifs fiscaux. Malheureusement, le gouvernement du Canada annonce investir des dizaines de milliards de dollars dans des projets qui ne capteront finalement que 6 % des émissions de GES qu'un seul nouveau pipeline créerait, et ce si toutes les conditions sont réunies.

En ce sens, la stratégie nationale d'électrification n'échappe pas à la politique de reculs environnementaux que prône le gouvernement depuis son élection en avril 2025. Dans sa *Stratégie pour une électricité propre* (publiée en 2025), le gouvernement adopte un objectif clair d'élimination progressive du gaz naturel dans le bouquet énergétique s'inscrivant dans une logique de décarbonation. Or la nouvelle stratégie propose le contraire, s'appuyant notamment sur sa nécessaire contribution, notamment en période de pointe et pour garantir de faibles coûts.

Il est faux de croire que le gaz naturel promet de faibles coûts pour les consommateurs. Une simple comparaison des coûts de consommation énergétique entre le Québec (où 99,5 % du bouquet est renouvelable) et l'Alberta

[11] Commentaires et recommandations faites dans le cadre des consultations sur la cible climatique du Canada en 2024 avec le Net Zero Advisory Board ainsi que Environnement et changement climatique Canada

(où 63% de l'électricité est produite via du gaz naturel) démontre le contraire[12]. En plus d'être plus cher que l'électricité produite via des sources renouvelables, l'électricité produite via des énergies fossiles, notamment le gaz naturel, est aussi plus susceptible de vivre des variations subies par des pressions externes, où par exemple le prix de l'électricité moyen est passé de 19,80 cents le kWh en 2022 à 29,80 cents le kWh en 2023 en Alberta alors qu'au Québec il est resté stable[13].

Finalement, nos recommandations quant au bouquet énergétique sont les suivantes :

Sources énergétiques et portrait du bouquet

- Adopter des objectifs de sortie des énergies fossiles à même la stratégie d'électrification
    - Sortie progressive du gaz naturel, du gaz naturel renouvelable ainsi que du charbon et du pétrole
    - Arrimer la stratégie à la cible de réduction de GES du Canada et prévoir un mécanisme de mise à jour des objectifs tous les trois ans pour réorienter les efforts de réduction dans les secteurs / territoires visés

- Adopter une approche réglementaire prévoyant encadrer la sortie du gaz naturel (notamment des bâtiments résidentiels et commerciaux)

- Adopter des critères de financement direct et indirect pour toute nouvelle infrastructure de production, transport et distribution d'électricité où aucun financement ne peut être attribué à un réseau d'origine fossile.

- N'inclure dans l'objectif de doubler la production électrique du Canada, que les énergies renouvelables
    - Hydroélectricité
    - Énergie solaire
    - Énergie éolienne

[12] Hydro-Québec, *Comparaison des prix de l'électricité dans les grandes villes nord-américaines,* 2024, p.6, url

[13] *Ibid*

Conclusion

Face à une stratégie nationale d'électrification qui risque de consolider notre dépendance aux énergies fossiles et de faire porter aux ménages le poids financier d'une croissance industrielle mal encadrée, Équiterre appelle le gouvernement du Canada à un changement de cap fondamental. La décarbonation de l'économie d'ici 2050 ne pourra se réaliser qu'en plaçant la sobriété et l'efficacité énergétiques avant la production, en soumettant tout financement public à des critères stricts d'exclusion des énergies fossiles, et en resituant l'électrification au service des besoins réels des collectivités plutôt que des intérêts de l'industrie des centres de données et du gaz naturel.

Équiterre demeure disponible pour collaborer avec le gouvernement à l'élaboration d'une stratégie véritablement alignée sur les cibles climatiques du Canada, fondée sur la science, la transparence et une gouvernance énergétique dépolitisée. Nous réitérons cependant que cette collaboration ne saurait se substituer à l'urgence d'agir : chaque report ou recul dans l'adoption de politiques ambitieuses éloigne davantage le pays de la trajectoire de 1,5 °C et compromet la résilience économique et environnementale du pays.

Miser sur l’électrification, c’est assurer notre souveraineté

29 juillet 2026

Les bureaux d’Équiterre sont situés sur les territoires autochtones non cédés par voie de traité que nous appelons de nos jours Montréal et Québec, là où différents peuples autochtones ont interagi les uns avec les autres. Nous reconnaissons que les Premiers Peuples protègent leurs territoires depuis des temps immémoriaux et utilisent leurs savoirs traditionnels pour garder les terres et les eaux. Nous sommes reconnaissantes et reconnaissants de vivre sur ce territoire et tenons à poursuivre nos efforts pour le protéger. En tant qu’organisation préoccupée par la justice environnementale et sociale, Équiterre respecte les importants liens entre le passé, le présent et l’avenir. Nous prenons acte du chemin qu’il reste à parcourir pour mettre en œuvre notre mission, tout en bâtissant des relations avec les Premiers Peuples dans l’humilité, la bienveillance et le dialogue.

Équiterre